

NEWTON 21 EUROPE  
Société anonyme  
Avenue Gustave Demey 57/3  
1160 Auderghem  
RPM Bruxelles  
TVA BE 0443.670.476

**PROCURATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
DU 11 JUIN 2021**

Au vu de la crise sanitaire du Covid-19, l'assemblée générale ordinaire sera organisée à distance. Les actionnaires peuvent donc uniquement participer à l'assemblée générale ordinaire (i) en participant à distance par l'intermédiaire du moyen de communication électronique mis à la disposition par la Société (ii) en donnant procuration au mandataire désigné par la Société ou (iii) en signant le formulaire de vote par correspondance.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par le mandataire désigné par la Société en complétant et signant le présent formulaire. Les actionnaires qui souhaitent voter par procuration doivent également accomplir les formalités d'enregistrement décrites dans la convocation à l'assemblée.

Ce formulaire dûment complété et signé doit être communiqué à la Société par courrier ou par e-mail à l'adresse suivante [amahaux@newton21.eu](mailto:amahaux@newton21.eu), au plus tard le **8 juin 2021 à 17 heures**.

**Seules les procurations comportant des instructions de vote spécifiques seront prises en compte pour le vote à l'assemblée générale.**

**Le/la soussigné(e)** (le « **Mandant** »),

Personne morale :

Dénomination et forme juridique :	
Siège :	
Valablement représentée par :	Demeurant à :
1.	
2.	

Personne physique :

Nom :	
Prénoms :	
Domicile :	
Numéro national :	

Titulaire de \_\_\_\_\_ actions en pleine propriété de la société anonyme NEWTON 21 EUROPE, ayant son siège à 1160 Auderghem, Avenue Gustave Demey 57/3 et inscrite au registre des personnes morales (Bruxelles) de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0443.670.476 (la « **Société** »),

Désigne comme mandataire M. Alain Mahaux (le « **Mandataire** »), aux fins de le/la représenter à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le **vendredi 11 juin 2021 à 11.00 heures**, à distance.

**A. POUVOIRS DU MANDATAIRE :**

En vertu de la présente, le Mandataire dispose des pouvoirs suivants au nom du Mandant:

1. prendre part à l'assemblée générale ordinaire et, le cas échéant, voter en faveur de son ajournement;
2. prendre part à toute autre assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la première assemblée aurait été prorogée, ajournée ou n'aurait pas été régulièrement convoquée;
3. faire toute proposition sur les points à l'ordre du jour et accepter toute modification aux propositions faites par d'autres actionnaires ou le président de l'assemblée générale ordinaire à condition que des instructions soient données à cet effet au mandataire, par tout moyen, préalablement à la délibération sur le ou les points concerné(s);
4. voter dans le sens de l'intention de vote indiquée ci-après; et
5. signer tout procès-verbal, liste des présences, registre, acte ou document concernant ce qui précède et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat.

**B. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2021 :**

1. Examen des rapports de gestion du conseil d'administration et des rapports du commissaire sur les comptes statutaires et consolidés au 31 décembre 2020.
2. Examen des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020 (comptes statutaires et consolidés) et approbation desdits comptes.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
5. Démission d'administrateurs.
6. Renouvellement du mandat d'administrateurs de M. Philippe Pedrini, pour une durée de 6 ans.
7. Renouvellement du mandat du commissaire Delvaux Associés, Réviseurs d'entreprises SRL représentée par M. Cheryl Delforge, pour une durée de 3 ans.
8. Procurations pour l'accomplissement des formalités de publicité.

**C. INTENTIONS DE VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :**

Le Mandataire votera au nom et pour le compte du (de la) soussigné(e) dans le sens suivant (\*):

(\*): *Veillez cocher la case de votre choix.*

1. Examen des rapports de gestion du conseil d'administration et des rapports du commissaire sur les comptes statutaires et consolidés au 31 décembre 2020.	Ne requiert pas de vote		
2. Examen des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020 (comptes statutaires et consolidés) et approbation desdits comptes.	OUI	NON	ABSTENTION
3. Approbation de l'affectation des résultats tel que proposée par le conseil d'administration	OUI	NON	ABSTENTION
4.1. Décharge à Monsieur Jean-Pierre TONDREAU	OUI	NON	ABSTENTION
4.2. Décharge à Monsieur Alain MAHAUX	OUI	NON	ABSTENTION
4.3. Décharge à Monsieur Patrick PELLETIER	OUI	NON	ABSTENTION
4.4. Décharge à Monsieur Patrick DE BELLEFROID	OUI	NON	ABSTENTION
4.5. Décharge à Monsieur Philippe PEDRINI	OUI	NON	ABSTENTION

4.6. Décharge à Monsieur Jacques ABERGEL	OUI	NON	ABSTENTION
4.7. Décharge à Monsieur Max LECHEVALIER	OUI	NON	ABSTENTION
4.8. Décharge à Monsieur Claude SOLARZ	OUI	NON	ABSTENTION
4.9. Décharge à Monsieur Vincent LECLERCQ	OUI	NON	ABSTENTION
4.10. Décharge à Delvaux associés-Réviseurs d'entreprises SRL représentée par M. Cheryl Delforge	OUI	NON	ABSTENTION
5.1. Démission de Monsieur Max LECHEVALIER	Ne requiert pas de vote		
5.2. Démission de Monsieur Claude SOLARZ	Ne requiert pas de vote		
5.3. Démission de Monsieur Patrick PELLETIER	Ne requiert pas de vote		
6.1. Renouvellement du mandat de Monsieur Philippe PEDRINI, pour une durée de 6 ans	OUI	NON	ABSTENTION
7. Renouvellement du mandat du commissaire Delvaux Associés, Réviseurs d'entreprises SRL représentée par M. Cheryl Delforge	OUI	NON	ABSTENTION
8. Procuration à chaque administrateur pour l'accomplissement des formalités de publicité	OUI	NON	ABSTENTION

#### **D. Indemnisation du Mandataires :**

Le Mandant s'engage par les présentes à indemniser le Mandataire de tout dommage que celui-ci pourrait encourir en raison de tout acte accompli en exécution de la présente procuration, à la condition toutefois qu'il ait respecté les limites de ses pouvoirs. De plus, le Mandant s'engage à ne demander l'annulation d'aucune des résolutions approuvées par le Mandataire et à n'exiger aucune indemnisation de la part du Mandataire, à la condition toutefois que celui-ci ait respecté les limites de ses pouvoirs.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2021.

(signature)

\_\_\_\_\_

***Prière de parapher chaque page de la procuration et de signer la dernière page. La signature doit être précédée des mots « bon pour pouvoir ».***